

Bulletin d'adhésion **UNAMA** 2025

Informations siège social et établissement(s) secondaire(s)

Raison sociale :

.....

N° SIRET siège social :

Avez-vous d'autres établissements ?

Si oui, merci d'indiquer vos autres N° SIRET :

.....

.....

N° TVA Intracommunautaire :

Non assujettissement à la TVA

Activité principale (APE / NAF) :

Domaine d'activité nomenclature métiers d'art :

.....

Date de création de l'entreprise :/...../.....

Labels qualité, EPV, reconnaissances :

Maître Artisan Maître Artisan en Métier d'Art

Artisan d'art Artisans Ébénistes de France

Artisans Tapissiers de France EPV MOF

Autres (en lien avec votre savoir-faire) :

.....

.....

Adresse :

.....

CP : Ville :

Tél. : Fax :

eMail :

Site internet :

Nombre de salariés (CDD / CDI / contrat pro) :

Nombre d'apprentis :

Informations adhésion

Première adhésion

Renouvellement d'adhésion

Date dernière adhésion :/...../.....

Informations dirigeant(es)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Statut dans l'entreprise :

Travailleur(se) non-salarié(e) Salarié(e)

Votre conjoint(e) travaille-t-il/elle dans l'entreprise ?

Oui Non

Si oui, quel est son statut :

Collaborateur(trice) Associé(e) Salarié(e)

Autre(s) co-gérant(es), associé(es) ?

Si oui, merci de préciser leur nom, prénom et qualité :

1/ Nom et prénom :

Qualité :

2/ Nom et prénom :

Qualité :

3/ Nom et prénom :

Qualité :

Affiliation à nos labels **Artisans Ébénistes de France & Artisans Tapissiers de France**

Je suis intéressé(e) et je souhaite faire ma demande :

Artisans Ébénistes de France (AEF)

Artisans Tapissiers de France (ATF)



Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement

120 avenue Ledru Rollin - 75 011 PARIS

Ma cotisation 2025 sera de :

Reportez-vous au barème de la page suivante (p. 3)
pour calculer votre cotisation

Cotisation selon la taille de mon entreprise €
Déduction apprenti(s) €
Déduction 1 ^{er} emploi €
Forfait social pour les entreprises de plus de 11 salariés (optionnel) €
Remise 1 ^{re} année d'adhésion €
Total €

Je m'engage à payer cette cotisation avant le 30/04/2025, selon l'échéancier suivant :

1 ^{er} règlement de : €	Programmé le : / / 2025
2 ^e règlement de : €	Programmé le : / / 2025
3 ^e règlement de : €	Programmé le : / / 2025

Informations sur les modalités de paiement :

Par chèque, à l'ordre de l'**UNAMA**,
120 avenue Ledru Rollin - 75 011 PARIS

Par virement, indiquez votre **nom** et **prénom**
dans le libellé de votre virement.

IBAN : FR76 1767 9004 3200 7440 6702 407

BIC : SBEXFRP1XXX

Médiateur de la consommation :

Depuis le 1^{er} janvier 2016, et conformément aux articles L.611-1 et suivants et R.612 et suivants du Code de la Consommation, les professionnels ont l'obligation de proposer à tout consommateur le recours à la médiation de la consommation afin de résoudre leurs différends dans le cadre de l'exécution d'un contrat de vente ou d'une prestation de service.

- J'ai déjà choisi mon **médiateur de la consommation**
- Je souhaite, via l'**UNAMA**, m'affilier à **CNP Médiation Consommation**
- Je souhaite mettre à jour mes **Conditions Générales de Vente**

Forfait social :

Je souhaite être accompagné(e) sur les questions suivantes :

- Prévention des risques professionnels et document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
- Fiche de poste
- Entretien professionnel
- Rémunération, épargne salariale et partage de la valeur

En adhérant à l'UNAMA :

- Je certifie avoir pris connaissance de ses **Statuts** et de son **Règlement Intérieur** (disponibles sur demande) et m'engage à les respecter
- Je certifie accepter d'être affilié au **Contrat Collectif de Protection Juridique Professionnelle (CFDP Assurances)** : défense de vos intérêts en cas de litige et prise en charge des frais de justice à hauteur de 15 000 € (détails sur demande)

Fait à :

Le : / /

Signature du dirigeant :

Barème de cotisation

Cotisation de base sans salarié		270 €
Cotisation selon l'effectif : nombre de salarié(s) dans l'entreprise	1	330 €
	2	410 €
	3	480 €
	4	550 €
	5	645 €
	6	750 €
	7	890 €
	8	970 €
	9	1 050 €
	+ de 10	1 330 €
Option forfait social pour les entreprises de plus de 11 salariés	Forfait de 225 € ouvrant droit au service juridique lié aux questions relatives à la convention collective, aux rémunérations (salaire, participation, intéressement), à la prévoyance et à toutes autres questions liées à la santé sécurité au travail.	

Déductions

Première adhésion à l'UNAMA	100 € de déduction pour la première adhésion. Dans ce cas, la déduction de soutien à l'apprentissage ne s'applique qu'aux entreprises de plus de 2 salarié(e)s.
Pour soutenir l'Apprentissage	75 € de déduction pour tout contrat d'apprentissage actif dans l'entreprise l'année d'adhésion, dans la limite de 5 contrats par adhésion et par établissement.
Pour soutenir l'emploi dans les TPE artisanales de moins de 11 salariés	75 € de déduction pour toute embauche dans l'année N -1 (en CDD ou en CDI) toujours présente dans l'entreprise le jour de l'adhésion.

-> En devenant adhérent(e) de l'UNAMA, vous bénéficiez :

- **Social** : information légale, réglementaire et conseils concernant les relations employeur et salarié(s) ou apprenti(s)
- **Affaires** : conseils et informations commerciales, relations avec les clients et les fournisseurs
- **Réglementation française et européenne sur la fiscalité**, les normes, les relations clients, les relations fournisseurs, etc.

Vous pouvez aussi agir concrètement pour votre métier et votre profession. Vous pouvez participer à toutes les activités et actions que nous mettons en œuvre pour votre métier et faire progresser votre entreprise.

-> À quoi sert la cotisation ?

- **à défendre** des intérêts des entreprises de l'artisanat dans la branche de la fabrication de l'ameublement et au niveau des Ministères
- **à promouvoir** l'identité artisanale et le savoir faire d'excellence
- **à organiser et faire fonctionner** le conseil d'administration de la profession
- **à financer** le fonctionnement des commissions spécialisées et des labels
- **à mener** des actions collectives sur les Territoires avec le soutien du CODIFAB, des Régions, de l'État...
- **à mener** des actions de valorisation de l'apprentissage et des titres de l'artisanat (CTM, BTM, BTMS)
- **à financer** la protection juridique professionnelle collective des adhérents

Ne restez pas (seul·e)... Rejoignez-nous !

-> Règlement Général sur la Protection des Données

Conformément au **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données, UE 2016/679 du 27 avril 2016), les données personnelles que vous transmettez à l'**UNAMA** par e-mail ou en remplissant les formulaires d'adhésion font l'objet d'un traitement sur une base de données pour permettre : la gestion des adhésions ou des événements organisés par l'**UNAMA**, l'envoi de newsletters, informations professionnelles sur la profession dont le programme de formation de la profession, l'intégration à l'annuaire en ligne pour les adhérents, la restitution de données anonymisées sur la profession (utilisation pour des statistiques, à des fins d'étude socio-professionnelle, non commerciale).

En aucun cas les données complètes ou le fichier ne seront vendus, ou transmis à des fins commerciales. En ce qui concerne la base de données, vos données personnelles peuvent être supprimées ou modifiées sur simple demande par e-mail à l'adresse : frederic.serveau@ameublement.com

En ce qui concerne nos envois par l'outil de diffusion **Mailchimp** : vous pouvez vous désinscrire par simple clic sur la mention « Se désinscrire de la liste de diffusion » qui figure sur chaque e-mail envoyé. Une fois cette option cliquée et confirmée, vous ne recevrez plus aucun e-mail par ce biais. Si vous changez d'avis, vous serez également le seul à pouvoir vous réinscrire sur cette liste par la suite, via le lien qui vous sera fourni dans l'e-mail de confirmation de votre désinscription.

Yves ROCHE • Président de l'UNAMA

06 32 13 10 09 / meubles.rochepaul@live.fr

Frédéric SERVEAU • Directeur délégué de l'UNAMA

06 72 06 21 45 / frederic.serveau@ameublement.com

UNAMA : www.unama.org / www.services.unama.org

AEF : www.label-afef.fr / **ATF** : www.artisanstapissiers.fr



Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement

120 avenue Ledru Rollin - 75 011 PARIS